SYNDICAT INTERCOMMUNAUTAIRE POUR L'ASSAINISSEMENT DE LA REGION DE CERGY-PONTOISE ET DU VEXIN
9, rue Pierre Curie - 95300 PONTOISE

Extrait du registre des délibérations
du Comité Syndical du 12 février 2025

Date de Convocation : le 7 février 2025
Date d'Affichage : le 12 février 2025
Nombre de délégués :
En exercice : 30
Présents : 27
Votants : 27 Soit un total de 69 voix.
(3 voix par délégué EPCI (CACP et CCVC) et 1 voix pour les délégués des communes indépendantes).

L'an deux mille vingt-cinq le 12 février à dix-huit heures, le Comité Syndical légalement convoqué, s'est réuni sous la présidence de Monsieur Emmanuel PEZET.

Etaient présents :

M. Joël VANDAMME, M. François BRIANDET, M. Régis LITZELLMANN, M. Xavier COSTIL, Mme Michèle BARATELLA, M. Olivier FOURCHES, M. Gilles LE CAM, M. Antoine ARTCHOUNIN, M. Emmanuel PEZET, M. Laurent LAMBERT, M. Xavier LANIO, M. Jean-Marie ROLLET, M. Bernard ROZET (suppléant de M. Gilbert DÉRUS), M. Nicolas WISNIEWSKI, M. Norbert LALLOYER, M. Michel BAJARD, M. Jérôme OLIVIER, M. Michel FINET, M. Marcel ALLEGRE, M. Alain MATEOS, M. Gilles MOLLAND (suppléant de M. Nicolas BELANGÉ), M. Jean-Marie RUFFIANDIS, M. Angélo NORIS, M. Didier GUERIN-ARCHAMBEAUD, M. Philippe CHAUVIN, M. Jean ABONDANCE, M. Sylvain DEMULDER (suppléant de M. Marc GIROUD).

Absents excusés :

M. Michel PICARD

M. Rachid BOUHOUCH

Mme Siham TOUAZI

M. Gilbert DÉRUS, représenté par M. Bernard ROZET

M. Nicolas BELANGÉ, représenté par M. Gilles MOLLAND

M. Marc GIROUD, représenté par M. Sylvain DEMULDER

M. Jean-Marie ROLLET a été désigné **secrétaire de séance.**

REÇU EN PREFECTURE
le 20/02/2025
Application agréée E-legalite.com
99_DE-095-200091916-20250212-DCS_2025_02

COMITE SYNDICAL DU 12 FEVRIER 2025

1 - Objet : Désignation et installation des nouveaux représentants de la Communauté d'Agglomération de Cergy-Pontoise (CACP) au sein des instances du SIARP

Rapporteur : Le Président
Rédacteur : D. JOUGE

Vu la loi n°2015-991 du 7 août 2015 relative à la Nouvelle Organisation Territoriale de la République,

Vu la loi n°2018-702 du 3 août 2018 relative à la mise en œuvre du transfert des compétences eau et assainissement aux communautés de communes,

Vu la loi n°2019-1461 du 27 décembre 2019 relative à l'engagement dans la vie locale et la proximité de l'action publique,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et en particulier les articles L5211-1 et suivants,

Vu les statuts du SIARP adoptés par délibérations des 17 novembre et 15 décembre 2021,

Vu la délibération du Conseil Communautaire de la CACP en date du 8 septembre 2020 portant élection des délégués au SIARP,

Vu les délibérations du Comité Syndical du SIARP du 30 septembre 2020 et du 14 décembre 2022 portant à la fois sur l'installation des élus au sein du Comité et également sur l'élection des membres de la CAO,

Vu la délibération du Comité Syndical du SIARP du 24 juin 2020 créant les Commissions Territoriales,

Vu la délibération du Conseil Communautaire de la CACP n°20241217 – n°50 du 17 décembre 2024 portant sur la désignation de représentants au sein du Syndicat Intercommunal pour l'Assainissement de la Région de Pontoise (SIARP)

Monsieur le Président rappelle les faits suivants :

Lors de sa séance du 17 décembre 2024, le Conseil Communautaire de la CACP désignait Monsieur François BRIANDET en qualité de titulaire pour la représentation de la CACP au sein du Comité Syndical du SIARP en lieu et place de Monsieur Didier DAINE.

Monsieur le Président rappelle que Monsieur Didier DAINE était membre du Bureau Syndical, de la CAO et des Commissions Territoriales. Il conviendra de désigner un nouveau représentant de la CACP au sein de ces instances.

Monsieur le Président fait un appel à candidature auprès des membres du Comité Syndical pour désigner un représentant au sein des instances du SIARP. Dès lors, Monsieur LITZELLMANN fait acte de candidature pour être membre du Bureau Syndical et Monsieur BRIANDET se présente pour la suppléance au sein de la CAO ainsi que pour être présent aux Commissions Territoriales.

Ceci exposé,

Le Comité,

Après en avoir délibéré,

A l'unanimité,

REÇU EN PREFECTURE
le 20/02/2025
Application agréée E-legalite.com
99_DE-095-200091916-20250212-DCS_2025_02

DESIGNE comme nouveau représentant titulaire de la CACP :

- Monsieur François BRIANDET en lieu et place de Monsieur Didier DAINE.

DIT que les autres membres représentants la CACP demeurent inchangés et que la liste s'établit désormais ainsi :

Titulaires	Suppléants
Michel PICARD (Osny)	Éric NICOLLET (Cergy)
Joël VANDAMME (Puiseux-Pontoise)	Daisy YAICH (Cergy)
François BRIANDET (Boisemont)	Annie ALLOITTEAU (Maurecourt)
Rachid BOUHOUCH (Cergy)	Anne-Marie BESNOUIN (Osny)
Régis LITZELLMANN (Cergy)	Jean-Michel LEVESQUE (Osny)
Xavier COSTIL (Courdimanche)	Frédérick TOURNERET (Eragny-sur-Oise)
Siham TOUAZI (Jouy-le-Moutier)	Marie-Madeleine COLLOT (Eragny-sur-Oise)
Michèle BARATELLA (Maurecourt)	Olivier MEDROS (Osny)
Olivier FOURCHES (Eragny-sur-Oise)	Bernard ROZET (Saint-Ouen-l'Aumône)
Gilles LE CAM (Neuville-sur-Oise)	Sébastien GUERY (Pontoise)
Antoine ARTCHOUNIN (Cergy)	Lena MOAL DE BOURMONT (Pontoise)
Gilbert DÉRUS (Saint-Ouen-l'Aumône)	Raphaël LANTERI (Vauréal)
Emmanuel PEZET (Pontoise)	Éric LOBRY (Jouy-le-Moutier)
Laurent LAMBERT (Pontoise)	Christine CATARINO (Jouy-le-Moutier)
Xavier LANIO (Menucourt)	Pascal CRAFFK (Courdimanche)
Jean-Marie ROLLET (Vauréal)	Valérie ZWILLING (Jouy-le-Moutier)

DIT que Monsieur Régis LITZELLMANN sera membre du Bureau Syndical en remplacement de Monsieur Didier DAINE.

DIT que Monsieur François BRIANDET sera membre suppléant de la CAO en remplacement de Monsieur Didier DAINE et que les membres s'établissent désormais ainsi :

Titulaires	Suppléants
Monsieur Philippe CHAUVIN	Monsieur Michel PICARD
Monsieur Norbert LALLOYER	Monsieur Olivier FOURCHES
Monsieur Jean-Marie RUFFIANDIS	Monsieur Jean Marie ROLLET
Monsieur Joël VANDAMME	Monsieur Laurent LAMBERT
Monsieur Michel BAJARD	Monsieur François BRIANDET

REÇU EN PREFECTURE
le 20/02/2025
Application agréée E-legalite.com
99_DE-095-200091916-20250212-DCS_2025_02

DIT que Monsieur François BRIANDET sera membre titulaire de la Commission Territoriale n°4 en remplacement de Monsieur Didier DAINE et que les membres d'établissent désormais ainsi :

Commission territoriale n°4	Elus
Puiseux-Pontoise	**Joël VANDAMME**
Courdimanche	**Xavier COSTIL**
Menucourt	**Xavier LANIO**
Boisemont	**François BRIANDET**
Vauréal	**Jean-Marie ROLLET**
Jouy-le-Moutier	**Christine CATARINO**
Maurecourt	**Michèle BARATELLA**
Neuville-sur-Oise	**Gilles LE CAM**
Eragny-sur-Oise	**Olivier FOURCHES**

ET AUTORISE le Président à transmettre cette délibération au contrôle de Légalité et à la CACP.

Pour extrait conforme,

Emmanuel PEZET,
Président.

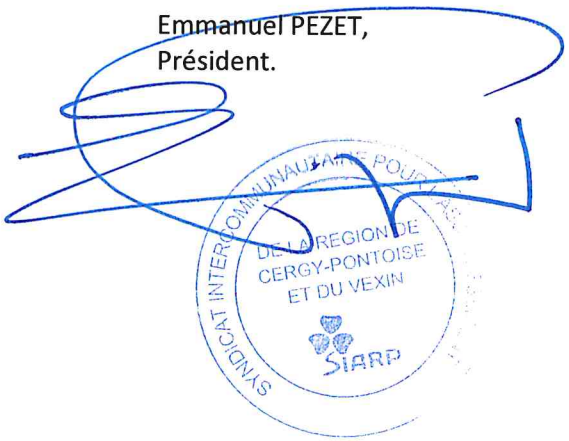

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours administratif (hiérarchique ou gracieux) et/ou d'un recours contentieux devant le tribunal administratif dans un délai de 2 mois à compter de son caractère exécutoire. Le recours peut être déposé au moyen d'un Télérecours sur le site www.telerecours.fr.

REÇU EN PREFECTURE
le 20/02/2025
Application agréée E-legalite.com
99_DE-095-200091916-20250212-DCS_2025_02

CERGY-PONTOISE agglo

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL

Délibération Conseil Communautaire

20241217-n°50
Séance du 17 décembre 2024
Date de la convocation du Conseil : 11 décembre 2024

Le nombre de conseillers en exercice est de : 69

L'an deux mille vingt-quatre, le 17 décembre, à 20H00, le Conseil de la Communauté d'agglomération de Cergy-Pontoise, légalement convoqué le 11 décembre 2024, s'est réuni à l'Hôtel d'agglomération, sous la Présidence de Monsieur Jean-Paul JEANDON, Président.

ETAIENT PRESENTS :
Céline ALVES-PINTO, Marie-Françoise AROUAY, Hamid BACHIR, Michèle BARATELLA, Abdelmalek BENSEDDIK, Anne-Marie BESNOUIN, Claire BEUGNOT, Rachid BOUHOUCH, Rida BOULTAME, Jean-Guillaume CARONE, Christine CATARINO, Elina CORVIN, Xavier COSTIL, Sylvie COUCHOT, Marc DENIS, Moussa DIARRA, Cécile ESCOBAR, Laurence HOLLIGER , Jean-Paul JEANDON, Maxime KAYADJANIAN, Laurent LAMBERT, Monique LEFEBVRE, Harielle LESUEUR, Jean-Michel LEVESQUE, Jocelyne LIMOZIN, Laurent LINQUETTE, Régis LITZELLMANN, Sophie MATHARAN , Marie MAZAUDIER, Philippe MICHEL, Sandra NGUYEN-DEROSIER, Eric NICOLLET, Armand PAYET, Véronique PELISSIER, Emmanuel PEZET, Michel PICARD, Alexandre PUEYO, Keltoum ROCHDI, Bruno RODRIGUES, Abdoulaye SANGARE, Xavier TALON , Thierry THOMASSIN, Frédérick TOURNERET, Stéphanie VON EUW, Malika YEBDRI, Valérie ZWILLING.

ABSENTS AYANT DONNE POUVOIR :
Edwige AHILE ayant donné pouvoir à Laurence HOLLIGER , Annaëlle CHATELAIN ayant donné pouvoir à Laurent LINQUETTE, Lydia CHEVALIER ayant donné pouvoir à Malika YEBDRI, Marie-Madeleine COLLOT ayant donné pouvoir à Jocelyne LIMOZIN, François DAOUST ayant donné pouvoir à Céline ALVES-PINTO, Benoît DUFOUR ayant donné pouvoir à Harielle LESUEUR, Hervé FLORCZAK ayant donné pouvoir à Hamid BACHIR, Hawa FOFANA ayant donné pouvoir à Moussa DIARRA, Raphaël LANTERI ayant donné pouvoir à Keltoum ROCHDI, Gilles LE CAM ayant donné pouvoir à Anne-Marie BESNOUIN, Laurent LEBAILLIF ayant donné pouvoir à Laurent LAMBERT, Tatiana PRIEZ ayant donné pouvoir à Michel PICARD, Roxane REMVIKOS ayant donné pouvoir à Elina CORVIN, Jean-Marie ROLLET ayant donné pouvoir à Sylvie COUCHOT, Gérard SEIMBILLE ayant donné pouvoir à Stéphanie VON EUW.

ABSENTS :
Thibault HUMBERT, Léna MOAL, Guillaume POUJOL DE MOLLIENS, Eric PROFFIT BRULFERT, Alain RICHARD, Elisabeth STROHL, Mohamed Lamine TRAORE, Daisy YAICH.

SECRETAIRE DE SEANCE : Keltoum ROCHDI

Accusé de réception en préfecture
095-249500109-20241217-lmc187193-DE-1-1
Date de télétransmission : 19/12/2024
Date de réception préfecture : 19/12/24
Date de publication : 19/12/24

REÇU EN PREFECTURE
le 20/02/2025
Application agréée E-legalite.com
99_DE-095-200091916-20250212-DCS_2025_02

Acte rendu exécutoire après :

- transmission à la Préfecture 19/12/2024
- et publication sous format électronique
- et/ou notification aux destinataires

Accusé de réception en préfecture
095-249500109-20241217-lmc187193-DE-1-1
Date de télétransmission : 19/12/2024
Date de réception préfecture : 19/12/24
Date de publication : 19/12/24

REÇU EN PREFECTURE
le 20/02/2025
Application agréée E-legalite.com
99_DE-095-200091916-20250212-DCS_2025_02

Délibération Conseil Communautaire

20241217-n°50

OBJET : SERVICES GÉNÉRAUX - ADMINISTRATION GÉNÉRALE : DÉSIGNATION DE REPRÉSENTANTS AU SEIN DU SYNDICAT INTERCOMMUNAL POUR L'ASSAINISSEMENT DE LA RÉGION DE PONTOISE - SIARP

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales (CGCT), et notamment ses articles L. 5211-1, L.2121-33, L. 5711-1,

VU les statuts de la Communauté d'agglomération de Cergy-Pontoise (CACP),

VU les statuts du Syndicat Intercommunal pour l'Assainissement de la Région de Pontoise (SIARP),

VU sa délibération n°7.1 du 8 septembre 2020 procédant à la désignation des représentants de la CACP au sein du Comité syndical du SIARP,

VU l'avis favorable de la Commission Finances et Ressources en date du 9 décembre 2024,

VU le rapport de Jean-Paul JEANDON proposant, à la suite de la démission de Monsieur Didier DAINE de procéder à son remplacement au sein du Comité syndical du SIARP,

APRES EN AVOIR DELIBERE À L'UNANIMITÉ
(5 non-votants)

1/ DECIDE de ne pas recourir au scrutin secret pour procéder à cette nomination.

2/ DESIGNE M François BRIANDET, Conseiller municipal à Boisemont, en qualité de représentant titulaire de la Communauté d'agglomération de Cergy-Pontoise au sein du Syndicat Intercommunal pour l'Assainissement de la Région de Pontoise – SIARP, en lieu et place de M Didier DAINE, démissionnaire.

POUR EXTRAIT CONFORME
Le Président
Jean-Paul JEANDON

Signé électroniquement

Accusé de réception en préfecture
095-249500109-20241217-lmc187193-DE-1-1
Date de télétransmission : 19/12/24
Date de réception préfecture : 19/12/24

REÇU EN PREFECTURE
le 20/02/2025
Application agréée E-legalite.com
99_DE-095-200091916-20250212-DCS_2025_02